



Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

ARRÊTÉ  
N° 2025-411

## ARRÊTÉ PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux  
pour l'accès au garde d'ingénieur principal

*Vu le Code général de la fonction publique,  
Vu le décret n°2016-201 du 26 février 2016, portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,  
Vu la délibération n°20170601-5 du 1<sup>er</sup> juin 2017 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,  
Vu l'arrêté n°2024-04 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 19 janvier 2024,  
Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,*

### ARRÊTE

#### ARTICLE 1 :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme Mathilde BOUTEILLE	Ingénieur	Ingénieur principal	1	

Total des agents promouvables : 2

Nombre d'homme : 1

Nombre de femme : 1

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombre d'homme : 0

Nombre de femme : 1

**ARTICLE 2 :** Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à Thiers, le 19 mai 2025.

Le Président

Tony BERNARD  
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Publiée par affichage le :

